

ONIVAL

WOIGNARUE

HAUTEBUT

Vieil Onival - Les Blancarts

Bulletin d'informations

Bulletin janvier 2018

N° 185

VOEUX DE LA MUNICIPALITE



Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs, Chers ami.

Permettez-moi tout d'abord de saluer les personnalités, qui me font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à notre invitation : je les remercie de leur présence.

Monsieur le Conseiller Départemental. Mr Emmanuel NOIRET

Monsieur le représentant de la gendarmerie Mr l'Adjudant-Chef QUENOT

Messieurs les Maires, élus, et amis des communes voisines.

Monsieur le Sénateur Jérôme BIGNON vous prie de bien vouloir l'excuser.

Monsieur Emmanuel MACQUET Député s'excuse également de ne pouvoir être présent parmi nous.

Monsieur Marcel Le Moigne receveur municipal est désolé de ne pouvoir être avec nous.

C'est un très grand honneur pour moi de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous remercier chaleureusement de votre amicale présence.

Que 2017 vous permette de garder une bonne santé physique et morale, et soit propice à l'épanouissement de votre vie personnelle, professionnelle et associative.

Je ne peux commencer sans avoir une pensée toute particulière pour nos concitoyens décédés, pour leurs familles, pour celles et ceux qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés. Je tiens également, à l'aube de cette nouvelle année, à souhaiter la bienvenue à toutes celles et ceux qui viennent de s'installer dans notre commune.

Sachant que vous êtes attentifs, et attachés à tout ce qui se fait pour construire et améliorer notre quotidien dans notre village, je voudrais profiter de ce moment passé ensemble pour vous parler un peu de notre commune et de ce que votre conseil municipal a entrepris ces derniers temps.

Plusieurs réalisations sont terminées.

Pour la protection du littoral, des bas champs, la sauvegarde de notre marais et la sécurité :

La commune, en étroite partenariat, avec le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et l'ASA des bas champs continue de participer à la rénovation des épis réalisés entre 1997 et 2002.

Pour notre commune 21 épis simples restent à rénover. Chaque année nous nous y employons.

2017 aura permis de réaliser des travaux au camping avant le début de saison.

Installation d'une citerne d'eau souple incendie de 30 000 litres.

Remise aux normes de 5 boîtiers électriques et l'installation de 4 bornes neuves.

Avec l'aide d'ADI Somme les carrelages du bloc douche central ont été refaits.

Dans le cadre des travaux de voiries du SIVOM d'Ault .

- Plusieurs chemins communaux ont été goudronnés en 2017.

Ils concernent :

La route de Woignarue à Friaucourt - La route du fond d'Ault - Le bout de la rue Barre Duquesne (entre Mr Soto et Mr Barbé) - Le chemin de St Valéry à Friaucourt (Mr Lecat)

Les travaux ont consisté à reprendre les accotements suivi d'un gravillonnage.

- Remise à neuf de la rue Gros à Onival.

Pose de bordures en trottoirs - Reprise des gargouilles et bouches d'égouts - Pose d'un enrobé sur la rue et les entrées charretières .

- Des travaux sur trottoir rue Anthime Devillier

Pose de Bordurettes - Pose d'un enrobé

Divers travaux place de l'Abbé Holleville devant le restaurant.

-Pour le parking :

Pose de bordures béton - Création d'un trottoir - Pose d'une palissade en composite - Revêtement du parking d'un enrobé noir - Pose d'un revêtement en PVC sur l'extérieur des toilettes de la cantine

Pour l'église Sainte Marie Madeleine

Les travaux de restauration ont débuté en octobre 2015, ce sont les travaux sur le corps de l'église (réfection de l'arc triomphal, charpente, toiture) qui furent accomplis, ils se sont terminés fin juin 2016.

Aujourd'hui, je tiens à préciser que grâce à L'association de sauvegarde du Patrimoine de Woignarue « Grand Cœur » et à la volonté de son Président Gérard MAISON, les travaux de modernisation et de confort de l'église se sont prolongés toute l'année 2017.

Un chauffage électrique vient d'être installé
Le fond du chœur a été entièrement restauré et remodelé

Une rampe vient également d'être installée à la sortie donnant sur la place utilisée lors de deuils.

Toutes les dépenses ont été supportées par l'association. Je remercie vivement tous les bénévoles qui ont participé à cette opération.

Le PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations)

L'état impose aux EPCI (communautés de communes) d'exercer les compétences obligatoires liées d'une part, à la gestion des milieux aquatiques et d'autre part, à la prévention des inondations.

Dès le 1^{er} janvier 2018, en vertu de la loi dite NOTRE la compétence « défense contre les inondations et contre la mer » attribuée aux communes est obligatoirement et automatiquement transférée aux communautés de communes et agglomération.

Je rappelle notre participation financière qui était prévue :

Elle s'élevait à 111 886€ pour les 5 prochaines années à venir (de 2017 à 2021)

2017(14347€) 2018(7135€) 2019(6786€) 2020(42697€) 2021(40921€)

Ce sera une lourde charge en moins pour le budget communal.

L'urbanisme

Le PLU (plan local d'urbanisme) qui devait remplacer le POS (plan d'occupation des sols) n'a pas été approuvé par les services de l'état.

En conséquence, tous les POS ont été annulés en mars 2017 et nous sommes maintenant sous le règlement du RNU (Règlement National d'Urbanisme)

POUR L'ANNEE A VENIR

Les travaux et prévisions pour 2018

Des travaux de mise en conformité des bâtiments communaux.

L'accessibilité aux handicapés.

Les établissements ouverts au public doivent être accessibles aux personnes handicapées.
Les établissements non conformes aux règles d'accessibilité sont tenus d'engager les travaux nécessaires dans un délai limité.

La mairie vient de déposer un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) auprès des services de la Préfecture.

La reprise de concessions au cimetière.

Une première tranche vient d'être réalisée pour la reprise des concessions abandonnées du cimetière.

Au total : 12 caveaux sont récupérés et 33 emplacements en pleine terre.

Tous les caveaux sont nettoyés, remis en état avec une dalle en béton armé et un jeu de dalles pour fermeture.

Toutes les exhumations sont numérotées par concession et déposées dans l'ossuaire municipal.

Si des **personnes de la commune** sont intéressées, veuillez-vous renseigner en mairie.

Etant donné que très peu d'emplacements restent disponibles, seul les habitants de commune pourront acquérir une concession.

Des travaux de réfection des chemins du marais.

Fin 2016 nous avons procédé à une remise en forme de la chaussée blanche sur une longueur de 350m, avec réalisation d'un fossé et d'ouvertures sur le côté pour l'évacuation de l'eau, ceci afin que le chemin s'assèche rapidement après un épisode pluvieux.

Ces travaux qui étaient un essai semblent concluants.

Pour cette année nous allons continuer sur une plus grande longueur.

D'autres chemins seront également remis en état.

La commission du marais va également plancher pour essayer de réduire les vitesses qui sont souvent excessives.

Des travaux sur la toiture de la cuisine de la salle polyvalente.

Depuis quelques temps des fuites d'eau sont apparues sur le bar.

Le toit plat au-dessus vient d'être entièrement remis à neuf.

Les travaux sont actuellement en phase d'achèvement.

Déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de notre commune.

Dans le cadre des travaux de Somme Numérique, la fibre optique vient d'être déployée sur l'ensemble de notre commune.

La mise en service du haut débit pour les communes d'Allenay, Friaucout et Woignarue est programmée pour la fin du premier semestre de cette année.

Les personnes qui ne sont pas intéressées par la fibre pourront garder leur abonnement actuel.

Un lampadaire d'éclairage public va être installé

Sur la place Abbé Holleville devant le restaurant.

La Demeure d'Hautebut.

Elle continue d'être visitée régulièrement et des dégradations sont fréquemment constatées, vol de câbles et déshabillage des armoires électriques, vol de matériel, etc....

Le Conseil Municipal lors de la réunion du 16 octobre 2017 a décidé sa mise en vente.

Un cahier des charges a été établi avec une date butoir.

Le Conseil Municipal examinera les offres et rendra sa décision lors de la prochaine réunion

Avant de conclure, une dernière information.

Cette année nous sommes concernés par le recensement de la population.

Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous.

Pour Hautebut, Onival et Les Blancarts ce sera Mme Nadia Jacques

Pour Woignarue ce sera Mme Sophie Becquet

Le coordinateur de ce recensement sera Mr Laurent Brenet

Mesdames et Messieurs

Je souhaite maintenant saluer et remercier tous les acteurs qui participent à la vie économique et culturelle de notre village.

Je pense notamment :

A nos employés municipaux, toutes catégories confondues.

Je n'oublie pas l'harmonie municipale,

Je pense également à nos sapeurs-pompiers volontaires,

Permettez-moi également de saluer les enseignants ici présents

Je n'omet pas non plus les nombreuses associations de notre village

Pour l'avènement de cette nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même, vous offrons nos vœux les plus sincères de santé et de bonheur ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers et que vous aimez.

Comme l'an dernier, nous avons conviés les jeunes parents à participer à la cérémonie des vœux pour fêter l'arrivée de leur bébé dans notre village.

3 naissances ont été enregistrées en 2017.

Pour célébrer cet heureux évènement, la municipalité sera ravie de vous offrir un bon d'achat dans quelques instants.

Dans le registre des jeunes diplômés, après appel dans le bulletin municipal 12 se sont manifestés. (Brevet des collèges, CAP, BEP, BAC Pro, et Baccalauréat).

Nous tenons à récompenser la réussite scolaire de nos enfants domiciliés à Woignarue, un bon d'achat va également leur être remis.

Cette cérémonie touche à sa fin, à toutes et à tous, au nom du Conseil municipal, ici présent, en mon nom personnel, avec mon épouse Chantal, et du fond du cœur, je vous adresse nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année.

Pour clôturer cette cérémonie, permettez-moi :

Chers Woignarusiennes, Chers Woignarusiens.

De vous dire encore une fois,

« Oui, il fait bon vivre à WOIGNARUE »

Très bonne année 2018

Mr Galand franck
La taverne chés troés piots coéchons
34 place de l'abbé holleville
80460 woignarue
0322605484
0612.434477
galand.longuemart@orange.fr
le 18 janvier 2018

Lettre ouverte à qui veut bien entendre et surtout comprendre

Un génocide dans nos campagnes

La mort programmée de la ruralité en France

Dans le cadre de la **loi Grenelle 2**, la disparition programmée des « pré-enseignes dérogatoires » était actée. 5 ans plus tard, soit le 13 juillet dernier 2015, ces pré-enseignes qui indiquent en entrée de ville la direction de tel hôtel, garage automobile, supermarché sont interdites. Selon la loi, une pré-enseigne correspond « *à toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un local ou terrain, où s'exerce une activité.* »

Dorénavant soumise aux dispositions qui régissent la publicité, la pré-enseigne est interdite hors agglomération et dans **les agglomérations de moins de 10.000 habitants.**

En agglomération ou hors agglomération, les dispositions précédentes concernent aussi bien l'installation que le remplacement ou la modification d'une pré-enseigne. Le non-respect de l'obligation de déclaration peut faire l'objet de sanctions administratives (amende de 1.500 € et suppression ou mise en conformité avec la réglementation) et pénales (amende de 7.500 €) si la pré-enseigne est apposée ou maintenue après mise en demeure.

Aujourd'hui des courriers de mise en demeure ont été reçus par de nombreux commerces, artisans, communes « campings etc.... ». Nous sommes donc dans l'obligation de retirer et démonter ces investissements couteux mais nécessaires a la visibilité de nos entreprises.

Nous commerçants, artisans, pme et communes rurales participons activement à la vie de nos communes et au maintien des populations et de l'activité au sein de la ruralité

Nous sommes également des acteurs majeurs de création et maintien l'emploi et nous participons au développement **économique et social du territoire** par le biais de nos entreprises ou commerces.

Pourquoi vouloir nous faire disparaître aujourd'hui ?

cela s'apparente à une mort certaine de nos affaires, les pré-enseignes représentent un afflux de 30 à 50 pourcent de notre clientèle dans nos communes reculées et nous permettent d'équilibrer nos comptes, et sans ces outils de communication obligatoire pour la pérennité de nos entreprises nous sommes certain a ce jour de perdre un volume important de l'ordre de 20 à 30 pourcent de chiffre d'affaire .ce qui ne nous permettra pas de d'équilibrer le bilan de nos sociétés .

Les outils numériques de compenserons jamais les pertes dues a ce manque de visibilités d'autant que beaucoup d'entre nous se situent en zones blanche mobile et sans réseau internet exploitable alors que faire ?

La loi nous oblige à nous suicider sans fleurs ni couronnes et à remercier le législateur qui de manière ségrégative nous prive contrairement aux communes de plus de 100.000 habitants des outils de communications nous permettant de pérenniser nos entreprises et de vivre de notre travail, de plus la pollution visuelle est manifestement bien plus importante aux entrées des grandes agglomérations que dans nos campagnes ou les panneaux sont réfléchis pour une intégration paysagère en sont généralement placées dans les limites de la commune.

Nous sommes, nous les acteurs de la vie rurale, désespérés par ces mesures à l'encontre du bien commun, qui ne font qu'aggraver le fossé creusé entre ville et campagne et qui risque de faire grimper en flèche le taux de suicide en zones rurales et le mal être des campagnes françaises.

Cette année combien des bistrot, d'épiceries, de petits artisans, fermeront définitivement leur enseigne, et combien d'entre nous verront leur commune, sans commerce se vider de leurs habitants de leurs services de leurs écoles et de leur âme.

Notre demande est simple et raisonnable

Laissez-nous vivre, laissez-nous entreprendre, laissez-nous créer et faire vivre nos campagnes pour redévelopper le territoire avant qu'il ne soit trop tard et j'aimerais que ce ne le soit pas pouvoir

La mort est à la porte et nous ne pouvons plus nous offrir le luxe d'attendre, nous agonisons, nous mourons, la fin est proche aidez-nous, faite revivre l'espoir, donnez-nous une chance de survivre. Eloignez nous du gouffre.

C'est un cri du cœur, de toutes nos âmes, de ruraux qui sont en train de mourir en silence sous les yeux indifférent d'un monde urbain qui trouve la campagne si sympa mais tellement surannée

Mr galand franck

Un gars de la campagne qui a cru que vouloir c'était pouvoir et qui pensait que on soutiendrait les couillons qui se cassent pour que la campagne vive

De la difficulté de créer en zones rurales

En 2008 lorsque nous avons démarré le projet de réhabiliter un ancien bâtiment commercial, fermé depuis de nombreuses années, à Woignarue dans le but de recréer un commerce dans le village, une foule de difficultés, due à l'emplacement géographique de la structure, ont fleuri au fil du projet.

Ouvrir en campagne, c'est très compliqué, personne ne croit en votre projet, en la rentabilité possible, au-delà des difficultés de financement, peu y voient un potentiel et une pérennisation de l'activité

En partenariat avec la commune nous avons réussi à créer « la taverne chés troes piots coechons » à Woignarue en 2010 et nous sommes à ce jour encore en activité, le label bistrot de pays et venu après récompenser le travail de récréation d'une affaire de campagne et nous a soutenu depuis toutes ces années à croire en la ruralité

Mais pour combien de temps encore

Notre rentabilité dépend de notre capacité à capter une clientèle de passage dans un lieu atypique excentrée des voies de passage de la clientèle touristique

Au fil du temps l'accroissement de l'activité nous a permis de salarier deux cdi et de permettre à quatre personnes de vivre de la structure tout en équilibrant les comptes de l'entreprise

Cet équilibre est précaire et nous supprimer un moyen de communication essentiel à notre activité remet en cause la viabilité du projet et sa pérennité

A ce jour nous nous interrogeons sur le devenir de la structure, perdre un pourcentage important du flux de la clientèle touristique ne nous permettra plus d'équilibrer les comptes et encore moins de pérenniser les postes des salariés et des gérants. La revente de l'entreprise se verra dévaluée voir impossible au vu des résultats et des problématiques de communication .

Que nous reste-t-il à faire ?

Croire en un avenir où on nous trouvera tout seul ? En finir avec le dernier commerce du village qui apporte pourtant services et vie dans le village ? Fermer la cantine scolaire et à terme l'école car faute de services on ne pourra plus maintenir une unité dans les services communaux ?

Un commerce qui ferme c'est un village qui meurt, des emplois qui disparaissent à tout jamais, et la début de la fin de la ruralité

Pour que vivent nos campagnes et survivent leurs habitants

Amis des aînés

L'association a tenu son assemblée générale le jeudi 18. A l'issue de cette réunion, un nouveau bureau a été voté :

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| - Présidente | Mauricette Devauchelle |
| - Vice présidente | Danielle Couillet |
| - Trésorier | Patrick Druon |
| - Trésorière adjointe | Madeleine Lesoeur |
| - Secrétaire | Dominique Mallet |
| - Secrétaire adjointe | Micheline Leducq |



Les aînés vous donnent rendez-vous pour l'après-midi crêpes du 15 février

Divagation des chiens

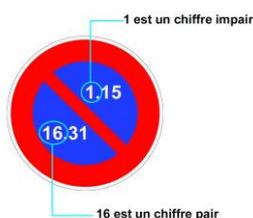
Il est rappelé aux propriétaires qu'il est interdit de laisser divaguer leurs chiens dans la commune car malheureusement cela arrive de plus en plus fréquemment. Nous tenons à vous informer que nos services techniques seront dans l'obligation de les déposer au refuge.

Article L211-23

- Modifié par [Loi n°2005-157 du 23 février 2005 - art. 125 JORF 24 février 2005](#)
- Modifié par [Loi n°2005-157 du 23 février 2005 - art. 156 JORF 24 février 2005](#)



Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.



Petit rappel du sens de stationnement dans la commune

STATIONNEMENT UNILATERAL ALTERNE

Le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs de la rue du 1 au 15 du mois, et du côté des numéros pairs de la rue du 16 au 31 du mois.
valable sur toute la commune et non pas seulement dans la rue du panneau !



Nous vous rappelons qu'à compter de cette année, votre bulletin paraîtra en mars, juin, septembre et décembre.

Nouvelle assistante maternelle agréée à Woignarue

Madame BONNEVILLE Marie-Christine, disponible en septembre 2018
Tél : 06 35 95 26 76

JANVIER 2018		
Samedi 13	Galette des parents d'élèves	Salle de musique 14h30
Vendredi 12	Assemblée générale des sapeurs-pompiers	Mairie
Dimanche 14	Vœux de la Municipalité	Salle polyvalente 11h00
Jeudi 18	Galette des Aînés + assemblée générale	Salle polyvalente
Samedi 27	Vœux du Chef de corps	Salle polyvalente
Mardi 30	Assemblée générale du Jumelage	Mairie
FEVRIER 2018		
Samedi 3	Concours de manille du Comité des Fêtes	Salle polyvalente 19h00
Jeudi 15	Crêpes des Aînés	Salle polyvalente
MARS 2018		
Samedi 17	Concours de manille du Football	Salle polyvalente 18h30
Jeudi 29	Repas des Aînés	Salle polyvalente
Samedi 31	Chasse aux œufs des Parents d'élèves	
AVRIL 2018		
Dimanche 8	Les 12èmes Foulées de Woignarue par l'Amicale des sapeurs-pompiers	
Samedi 14	Concours de pétanque	Stade terrain de boules
Samedi 28	Marché artisanal du Jumelage	Salle polyvalente
Dimanche 29	Marché artisanal du Jumelage	Salle polyvalente
MAI 2018		
Mardi 1 ^{er}	Vente de muguet par les Parents d'élèves	
Jeudi 3	Repas des Aînés	Salle polyvalente
Samedi 5	Buffet froid du Football	Salle polyvalente 19h00
Mardi 8	Cérémonie commémorative	
Du 9 au 13	Voyage du Jumelage en Allemagne	
Samedi 12	Concours de pétanque	Stade terrain de boules
Vendredi 18	Répétition publique de l'Harmonie (en remplacement du concert du 12 mai)	18h30 - Hautebut
Lundi 21	Brocante du Comité des Fêtes	
JUIN 2018		
Vendredi 1 ^{er}	Fête des écoles	Salle polyvalente
Samedi 2	Brocante des Aînés	Woignarue
Samedi 9	Colis fête des Mères et des Pères	
Dimanche 10	Ball-trap du Comité des fêtes et du Football	
Samedi 16	Concours de pétanque	Stade terrain de boules
Vendredi 22	Répétition publique de l'Harmonie	Salle de musique 19h00
Samedi 23	Tournoi de Foot	Stade
Dimanche 24	Tournoi de Foot	stade
JUILLET 2018		
Jeudi 12	Repas des Aînés	Salle polyvalente
Vendredi 13	Défilé – feu d'artifice – bal des sapeurs-pompiers	Salle polyvalente
Samedi 14	Commémoration	
Samedi 21	Brocante des Parents d'élèves	Woignarue
Samedi 21	Concours de pétanque	Stade terrain de boules
Dimanche 22	Fête foraine - Concert de l'harmonie	Salle polyvalente 17h15
Lundi 23	Fête foraine	
Mardi 24	Fête foraine – distribution tickets manège Comité des fêtes	20h30
AOÛT 2018		
Dimanche 5	Brocante des Aînés	Onival
Samedi 11	Assemblée générale du CPP et repas	Salle polyvalente

SEPTEMBRE 2018		
Samedi 8	Concours de pétanque	Stade terrain de boules
Dimanche 9	Repas annuel des Aînés offert par la Municipalité	Salle polyvalente
Jeudi 27	Repas des Aînés	Salle polyvalente
OCTOBRE 2018		
Samedi 20	Concert de l'Harmonie	Eglise 20h30
Samedi 27	Couscous du Football	Salle polyvalente 19h00
NOVEMBRE 2018		
Dimanche 4	Loto des Sapeurs-pompiers	Salle polyvalente 14h00
Jeudi 8	Repas des Aînés	Salle polyvalente
Dimanche 11	Commémoration	
Samedi 17	Soirée beaujolais des Parents d'élèves	Salle polyvalente
Samedi 24	Sainte Cécile de l'harmonie	Salle polyvalente
Vendredi 30	Téléthon école	
DECEMBRE 2018		
Samedi 1 ^{er}	Téléthon – lavage véhicules par les Sapeurs-pompiers	
Dimanche 2	Téléthon Football	
Mercredi 5	Commémoration UNC	
Samedi 8	Sainte Barbe des Sapeurs-pompiers	Salle polyvalente
Dimanche 9 ou 16	Calèche des Parents d'élèves	
Vendredi 14	Assemblée générale de l'harmonie	Salle de répétition
Samedi 15	Repas Noël des pompiers	Salle de répétition
Jeudi 20	Repas des Aînés	Salle polyvalente



Inscription des élèves pour la rentrée 2018/2019 Ecole Arc-en-ciel-80460 Woignarue

Chers parents,

C'est avec regret que nous avons appris la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. Une réunion se déroulera le 9 février entre les syndicats et l'Inspecteur d'Académie. D'ici là, nous avons besoin de connaître avec exactitude les effectifs pour septembre 2018. C'est pourquoi les inscriptions pour les élèves nés en 2015 et 2016 (ou de tout autre élève susceptible d'arriver dans l'année) auront lieu :

mardi 30 janvier 2018 de 8h00 à 18h00.

Vous munir du carnet de santé et du livret de famille

En cas d'indisponibilité, vous pouvez contacter l'école au 03.22.30.51.98 ou par mail (ce.0800811x@ac-amiens.fr).

Pour information, la répartition des effectifs se ferait comme suit :

Répartition sans fermeture de classe	Répartition avec une fermeture de classe
TPS/PS/MS : 24	TPS/PS/MS/GS : 28
GS/CP : 13	CP/CE1/CE2 : 25
CE1/CE2 : 23	CE2/CM1/CM2 : 26
CM1/CM2 : 19	
Moyenne par classe : 19,75 élèves par classe	Moyenne par classe : 26,3 élèves par classe

Nous vous remercions de communiquer cette information au plus grand nombre.
Cordialement, La Directrice Mme MASSON

Etat civil 2017

Naissances

Lola LAMBERT (Woignarue)	née le 26 mars 2017	à Abbeville
Capucine RIMBAUT (Woignarue)	née le 30 mars 2017	à Abbeville
AMOURETTE Théo	né le 1 ^{er} décembre 2017	à Abbeville

Mariages

Jean CATEL et Eveline CARRU	le 10 juin 2017	
Thierry BRENET et Sylvie PIERRE-LOUIS	le 17 juin 2017	
Fabien GAUDRY et Audrey BEAURAIN	le 12 août 2017	
Elodie DAMIS et Mathieu SAINTYVES	le 2 septembre 2017	à Friaucourt

Décès

Claude CAILLEUX (57 ans)	le 26 mars 2017	à Abbeville
David MAYU (44 ans)	le 12 mai 2017	à Onival
Jean-Paul MARCILLE (70 ans)	le 16 mai 2017	à Woignarue
Jacqueline GUILBAUT née Garde (99 ans)	le 17 mai 2017	à Friville-Escarbotin
Antoinette OPAIX née Pommart (93 ans)	le 19 mai 2017	à Woignarue
Céline MARCILLE (40 ans)	le 26 juillet 2017	à Amiens
Renée TIMMERMAN née Trotereau (94 ans)	le 1 ^{er} octobre 2017	à St Valéry-sur Somme
DEVAUCHELLE Christian (84 ans)	le 4 janvier 2018	à Amiens

L'Harmonie Municipale

L'harmonie municipale de Woignarue est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux ainsi qu'une bonne santé pour cette année 2018.

Nous tenons à dire un grand merci aux personnes membres honoraires nous ayant ouvert leur porte lors de la vente de nos calendriers, qui ont fait preuve d'une grande générosité. Ces fonds récoltés servent entre autres à entretenir les instruments de musique, l'achat de partitions et à vous offrir des concerts gratuits tout au long de l'année.

Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 15 Décembre dernier le bureau est désormais administré par :

- Présidente : Corinne DAMIS ;
- Vice-président : Claude DEVILLERS ;
- Directeur : Joël ROGGE ;
- Trésorière : Josette DOUDOUX ;
- Secrétaire : Elodie SAINTYVES ;
- Secrétaire adjoint : Lionel PALANDRE.

L'harmonie recherche en permanence de nouveaux musiciens pour gonfler ses rangs, alors que vous soyez débutant ou confirmé, seul ou à plusieurs, timide ou extravertis, du village ou de l'extérieur, les mots d'ordre à l'harmonie sont convivialité, amitié, du travail sérieux quand même, mais dans une ambiance bonne enfant !

Et l'harmonie vous met à disposition l'instrument de musique. N'hésitez donc pas à en parler autour de vous, contactez-nous, ou venez directement assister et même participer à une répétition, vous serez cordialement accueilli.

Nous répétons le vendredi à 20h30 à Woignarue dans la salle située à côté du restaurant "Les 3 piots coéchons" et le mercredi à 20h30 à Ault dans la salle située à côté des locaux de la croix rouge.

Si vous souhaitez participer autrement à nos manifestations musicales vous pouvez assurer aussi le service de « porte-drapeau ». Il s'agit d'arborer notre bannière lors des concerts et aubades, et perpétuer cette tradition depuis la naissance de notre harmonie il y a bientôt 120 ans !

L'harmonie vie parce que ses musiciens ont plaisir à se retrouver et jouer ensemble, mais plus que cela c'est le plaisir de vous faire partager notre passion à travers nos concerts, nos aubades pour les fêtes d'Hautebut et Woignarue, la fête de la musique, les manifestations officielles et les commémorations...

Votre soutien par votre présence nombreuse et vos applaudissements sont notre oxygène pour que vive la musique dans notre beau village !

Musicalement, Pour le bureau, Elodie SAINTYVES